

T-PSO
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDON

FACTURE N°
FL06031092

Alvéa

Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
RCS de AGEN 8324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

LA POSTE

528323 8043 2669
123 1/ 1 8

SD : 86500273577382A



.M. LESCOUT DAVID
LIEU DIT LAC GRAND
46500 CARLUCET

ADRESSE DE LIVRAISON		ADRESSE DE FACTURATION	
LESCOUT DAVID LIEU DIT LAC GRAND 46500 CARLUCET			
N° CLIENT 87288654		DATE 26/09/2025	
POUR NOUS CONTACTER			
Tél : 05.65.41.00.71 entreprises.lim@pso.totalenergies.com			

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
160816 TOTAL MULTIS COMPLEX EP 2 C24T04K *	72,00 U		4,60/1U	1,90	2,70/1U 194,40
L00668 TOTAL CLEARNOX F208L	208,00 L		2,72/1L	1,76	0,96/1L 199,68
L09006 ECOCONTRIBUTION UVC	72,00 KG				24,00/1000KG 1,73

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
LCR 20j nets	395,81	20 %	79,17	€ HT 395,81 €
				€ TVA 79,17 €
ÉCHÉANCE 16/10/2025				NET À PAYER ▶ 474,98 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie. Compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D 441-5 du Code de Commerce crée par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fuel domestique et Gazole Non Router. Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION : produits pétroliers detaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié) interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

T-PSO
477 BOULEVARD ALFRED DANÉY
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

N° CLIENT
87288654

DATE
26/09/2025

N° FL06031092

NET À PAYER
474,98